

## **Embauche d'apprentis handicapés : rien de compliqué ! (44)**

Publié le 04/11/2013

Social - Santé

Loire-Atlantique (44)

La commune de Saint-Julien-de-Concelles en Loire-Atlantique a déjà embauché deux apprentis handicapés au sein de son service Espaces verts. De quoi favoriser le vivre-ensemble et se mettre en conformité avec l'obligation d'emploi de personnes handicapées.

Saint-Julien-de-Concelles (6.852 habitants) emploie une centaine d'agents. La collectivité a embauché un apprenti handicapé en 2011. L'expérience a tellement bien réussi qu'elle en a embauché un deuxième en 2012 ! "La volonté des élus s'inscrit dans la démarche initiée dans le cadre de la Semaine de la différence, explique Daniel Caillaud, adjoint aux espaces verts. Chaque année, la commune organise des animations pour mieux faire comprendre et intégrer le handicap, en faisant cohabiter handicapés et valides dans le sport par exemple. Dès lors, embaucher des personnes handicapées ne semble plus si difficile !"

### **Le recrutement d'apprentis motivés**

En 2011, la commune a passé une annonce traditionnelle pour recruter un apprenti Espaces verts. "Au cours des entretiens, un jeune de 18 ans - dont le handicap est de mesurer 1,32 m - nous a interpellés par sa motivation et son intérêt", se souvient Joël Gaudin, responsable Espaces verts de la commune. Il a donc été choisi. Depuis, il a décroché un bac pro Espaces verts, et est employé par la commune en CDD. Dès l'année suivante, le service a recruté un second apprenti présentant un handicap mental. Selon le responsable du service, "il est très motivé et courageux, son petit souci au niveau théorique ne l'empêche pas de réaliser de nombreuses tâches, comme le désherbage par exemple".

### **Intégrer l'apprenti à un poste adapté**

Aucun aménagement n'a été nécessaire pour intégrer le premier apprenti. En raison de sa petite taille, il ne peut pas conduire certains camions et tondeuses, et doit utiliser du matériel autotracté. C'est au responsable du service d'organiser le planning en conséquence. En cas d'embauche définitive, la commune envisagerait d'aménager les systèmes de conduite des autres engins. Le second apprenti bénéficie d'un accompagnement par une personne de l'association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales (Adapei 44). Une convention entre la commune et l'association prévoit qu'il est accompagné une heure par semaine. "Cet appui, d'une valeur de 4.000 euros par an, est entièrement compensé par l'aide du fonds pour l'insertion des

personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP – voir encadré), indique Delphine Sevestre, la responsable des ressources humaines (RH). Les petites collectivités ne doivent donc pas voir y un frein financier à l'embauche d'un apprenti handicapé !" La responsable RH avait déjà fait appel au FIPHFP pour un agent reconnu en maladie professionnelle et qu'il a fallu reclasser. Cette personne qui travaillait à l'entretien technique des bâtiments a en effet effectué un bilan de compétence et a bénéficié d'un tuteur professionnel dans l'attente de sa reconversion, le tout financé par le FIPHFP dans le cadre du maintien dans l'emploi. Elle a ainsi passé son Bafa et travaille aujourd'hui au sein du service périscolaire.

## **La commune et ses agents sensibilisés**

Le service Espaces verts fait souvent appel à l'établissement et service d'aide par le travail (Esat) du territoire. De plus, l'équipe du service est déjà sensibilisée à la question du handicap suite à l'accueil d'un stagiaire à qui il manquait un bras. "Réaliser ce dont sont capables les personnes handicapées malgré leur handicap donne à réfléchir et motive une équipe, constate le responsable du service. Pour que cela fonctionne, le jeune doit être attiré par le métier et nous devons lui faire une place, lui confier des tâches intéressantes. Ensuite, tout le monde oublie le handicap !"

Outre la Semaine de la différence qui joue le rôle d'un rendez-vous annuel, les habitants de Saint-Julien-de-Concelles ont l'habitude de voir travailler des personnes handicapées dans leur commune. Le vivre-ensemble fait son chemin.

Cécile Perrin pour la rubrique Expériences des sites [www.mairieconseils.net](http://www.mairieconseils.net) et [www.localtis.info](http://www.localtis.info)

### **Favoriser l'apprentissage des personnes handicapées dans la fonction publique**

La formation des personnes handicapées est un point essentiel car très souvent, ces personnes sont peu qualifiées, ce qui constitue un véritable frein à leur embauche. En favorisant le recours à l'apprentissage - quel que soit l'âge, quand cela concerne les personnes en situation de handicap -, le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) vise à combler ce manque de formation et propose une solution aux besoins des collectivités qui ont à répondre à de l'obligation d'emploi de 6% de personnes handicapées (les apprentis en situation de handicap sont comptabilisés parmi les bénéficiaires de cette obligation d'emploi).

Pour cela, différentes aides sont proposées, notamment une aide forfaitaire de 4.000 euros par année d'apprentissage et la prise en charge de frais de formation. Le dispositif porte désormais ses fruits. Pour preuve, en 2012, au moins 1.723 contrats d'apprentissage ont été financés par le FIPHFP, soit une augmentation de 85% par rapport à 2011.

## **Contacts**

### **Commune de Saint-Julien de Concelles**

4 rue des Heurthauds

44450 Saint-Julien de Concelles

Tél. : 02 40 54 10 40

Courriel : [accueil@saintjuliendeconcelles.fr](mailto:accueil@saintjuliendeconcelles.fr)

Nombre d'habitants : 6852

**Daniel Caillaud**

Adjoint aux espaces verts

Tél. : 02 40 54 10 40

**Delphine Sevestre**

Responsable Relations humaines

Tél. : 02 40 54 10 40

[delphine.sevestre@saintjuliendeconcelles.fr](mailto:delphine.sevestre@saintjuliendeconcelles.fr)

**Joël Gaudin**

Responsable Espaces verts

Tél. : 02 40 54 10 40

## POUR ALLER PLUS LOIN

Le site FIPHFP

Catalogue des aides FIPHFP

